

LES DÉPENSES DE SANTÉ EN BRETAGNE

2017

€ **9 901** millions d'euros

↗ + 2,4 % (+ 231,3 M€)
↘ + 2,3 %

Cette publication présente une vision globale des dépenses de santé en Bretagne, prises en charge par l'État et l'Assurance Maladie, vers les fournisseurs de soins bretons (professionnels de santé libéraux, établissements de santé, établissements et services médico-sociaux...).

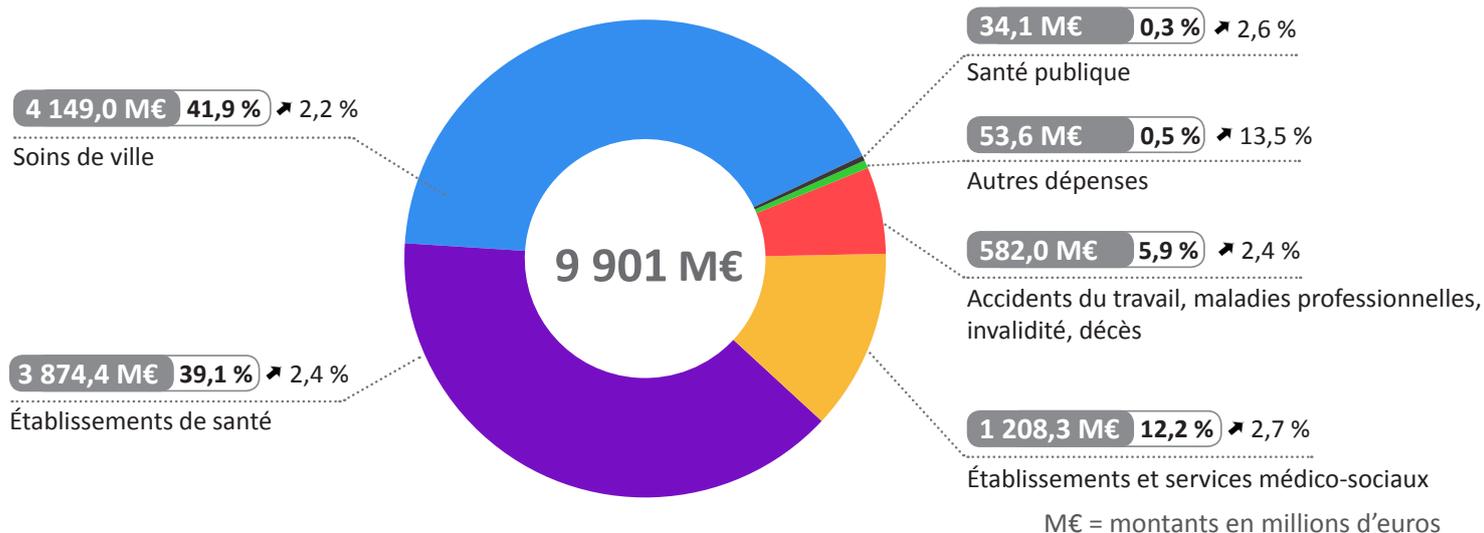


Les habitants de la Bretagne représentent **5 %** de la population française

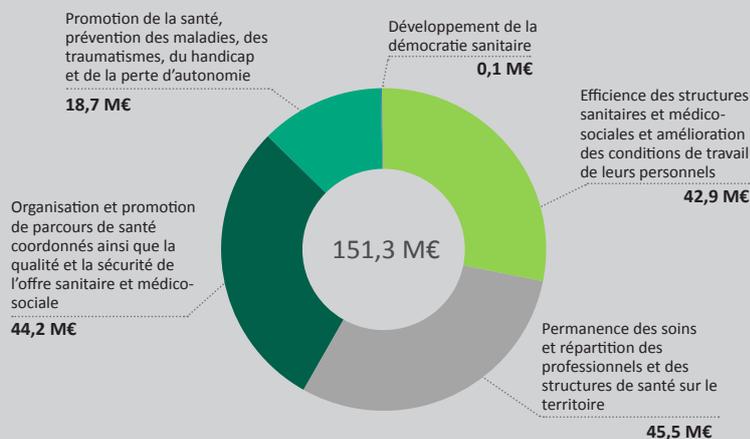


Les dépenses de santé en Bretagne représentent **4,8 %** de la dépense nationale

Pour quelle prise en charge ?



Focus sur le fonds d'Intervention régional (FIR)

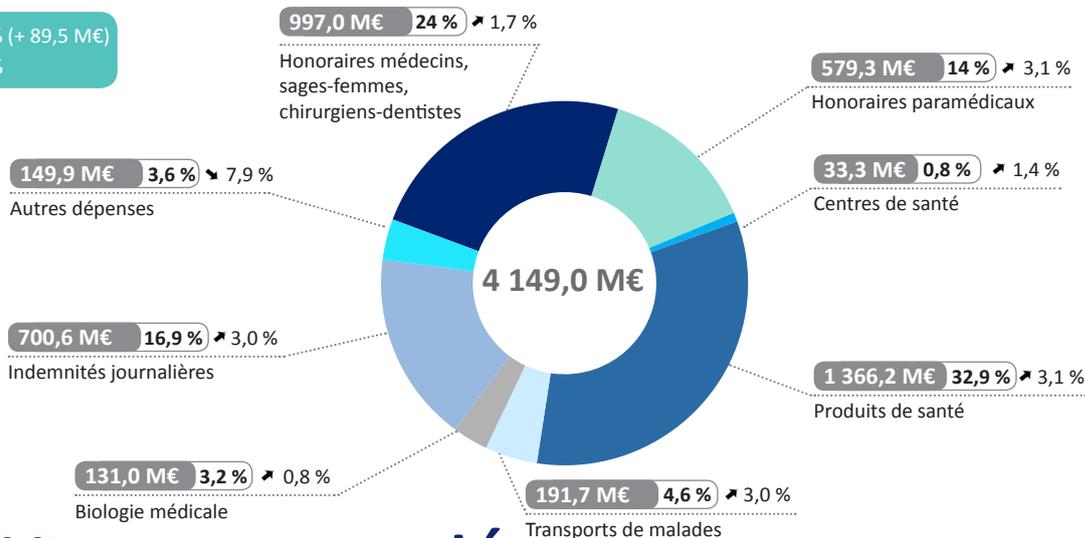


Source des données :

Cette publication s'appuie sur les données de l'état financier établi au niveau national qui globalise plusieurs sources de données (données de l'Assurance Maladie, de l'État, de la CNSA et de la caisse des dépôts et consignations) de natures diverses (droits constatés ou dotations allouées). Il ne prend pas en compte la part des dépenses couvertes par les conseils départementaux, les mutuelles ou les usagers. Les données relatives aux établissements médico-sociaux sont quant à elles issues des arrêtés de tarification.

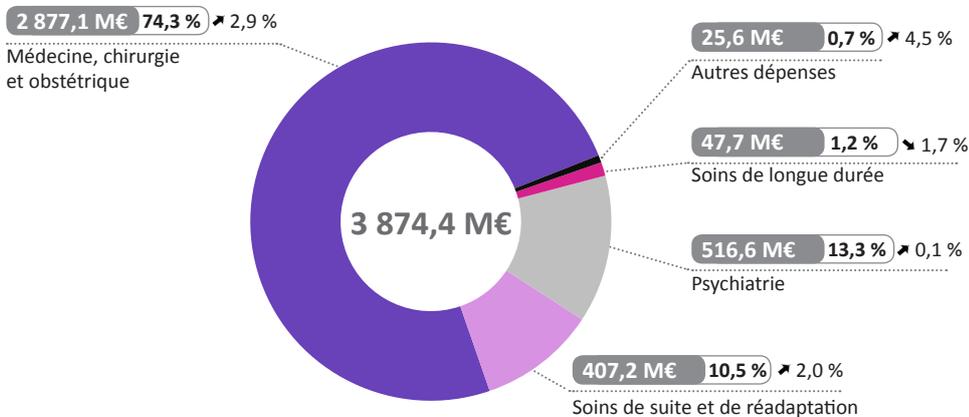
Les soins de ville

+ 2,2 % (+ 89,5 M€)
+ 2,3 %



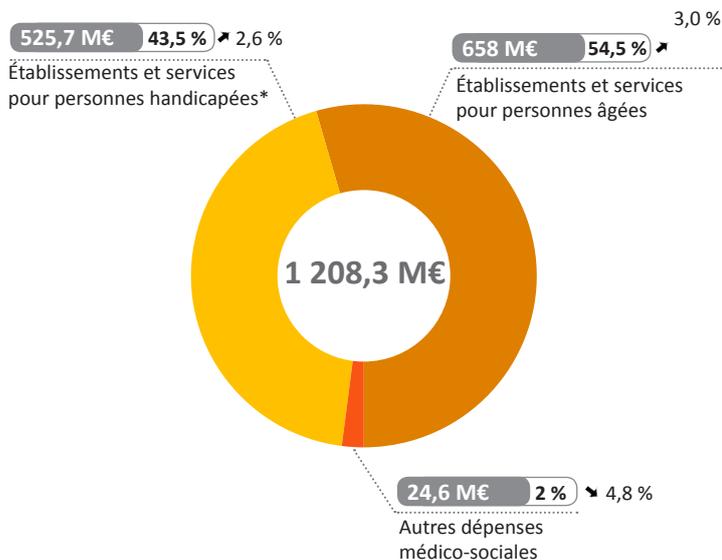
Les établissements de santé

+ 2,4 % (+ 89,6 M€)
+ 2,2 %



Les établissements médico-sociaux

+ 2,7 % (+ 31,5 M€)
+ 2,5 %



* inclus les établissements et service d'aide par le travail

La santé publique

Prévention et promotion de la santé, veille et sécurité sanitaire

€ 34,1 millions d'€
+ 2,6 % (+ 0,8 M€)
+ 7,7 %

13,9 M€	Accès à la santé et éducation à la santé (dont Centre d'exams de santé)
9,2 M€	Prévention des maladies chroniques et qualité de vie des malades (dont prévention des cancers, 5,3 M€)
6,1 M€	Prévention des risques infectieux et des risques liés aux soins
2,3 M€	Pilotage de la politique de santé publique
0,9 M€	Prévention des risques liés à l'environnement, au travail et à l'alimentation
0,7 M€	Réponses aux alertes et gestion des urgences des situations exceptionnelles et des crises sanitaires
1,1 M€	Autres actions

Les accidents de travail, maladies professionnelles, invalidité, décès

€ 582,0 millions d'€
+ 2,4 % (+ 13,5 M€)
+ 2,7 %

Autres dépenses sanitaires et médico-sociales

€ 53,6 millions d'€